



CENTRE DE LA CITADELLE

Département Economie gestion

Master Economie et Gestion - Mention Management et Commerce International

Parcours Management et Achat à l'International (M.A.I.) 1^{ème} année

GUIDE DES ETUDES
Année 2025-2026

220 Av. de l'Université, BP 65526
59379 DUNKERQUE Cedex 1
Tel. 03.28.23.68.87

CONTACTS

Parcours Management et Achat à l'International

Responsable de la formation et d'année : Gérard Kokou DOKOU

Mail : gerard.dokou-kokou@univ-littoral.fr;

Responsable d'année : Sébastien TCHENDO

Mail : sebastien.tchendo@univ-littoral.fr;

Secrétariat : Laetitia VERMERSCH

Bureau: 1408

Horaire : 8h30 -12h00, 13h30-16h30 (secrétariat fermé le mercredi après-midi)

Téléphone: 03 28 23 68 87

Mail : master.mci@univ-littoral.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Bibliothèque universitaire :

Ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h45.

Mail : bulco@univ-littoral.fr

Site : www.bulco.univ-littoral.fr

03 28 23 74 74



Restaurant universitaire :

Information générale du restaurant universitaire (paiement, menu, tarifs) :

Site : <https://www.crous-lille.fr/restaurant/r-u-de-dunkerque/>

03 28 66 28 26

Comment recharger votre compte → <https://www.izly.fr>



Le sport :

Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS),

Propose et organise les activités physique et sportives pour tous les étudiants

Activités proposées et inscriptions : <https://suaps.univ-littoral.fr>



Santé et accompagnement des étudiants :

Service santé : 1^{er} étage MDE pour prendre RDV : « ULCO Doctolib »

→ Téléphone : 03 28 23 71 61 / Mail : santecampus@univ-littoral.fr

Assistante sociale : 1^{er} étage MDE → Téléphone : 03 28 23 70 67

Ecoute psychologique → Mail : psychologue-dk-so@univ-littoral.fr

Accompagnement / Handicap → handicap.etudiants@univ-littoral.fr

Aide et accompagnement → vie.etudiante@univ-littoral.fr

Lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes :

Doctolib



Etudes / Scolarité :

Informations et orientation/stages et emplois : SUAIO DK → suaiodk@univ-littoral.fr

Pour les étudiants internationaux et mobilité internationale → international@univ-littoral.fr

Scolarité → scolarite@univ-littoral.fr

Aides financières :

Des difficultés sociales, financières, besoin d'aide pour lancer ton asso' étudiante, besoin d'un accompagnement particulier ou d'un aménagement de tes études.

CROUS, CAF → <https://mdek.univ-littoral.fr/aide/aides-financieres>

Recrutement étudiant → <https://recrutements-etudiants.extranet.univ-littoral.fr>

Stage et alternance → <https://www.jobteaser.com/fr/job-offers?locale=fr>

Association étudiante → <https://www.univ-littoral.fr/>

La maison de l'étudiant (MDE) : <https://mdek.univ-littoral.fr>

La maison de l'étudiant a pour mission de t'accompagner dans tout ce qui sort du cadre scolaire (concert, conférence, table ronde, tournoi babyfoot/ billard, jeux vidéo...)

Envie d'une pause-café ?

La cafeteria/bar est ouverte de 9h à 17h tous les jours. Tu y retrouveras des douceurs sucrées et salés à petits prix ! Des micro-ondes sont également à ta disposition.

BOISSONS CHAUDES	HEURES HEUREUSES	SOFT
Flatwhite 1,20€ Café au lait 1,10€ Café noir 1€ Café au lait 1€ Café au lait 1€ Café au lait 1€ Café au lait 1,00€	HEURES HEUREUSES 9h-12h / 14h-17h MDE - Dunkerque	Soft Coca-Cola 1€ Pepsi 1€ Fanta 1€ Limonade 1€ Menthe à l'eau 1,00€ Menthe à l'eau (sans sucre) 0,80€
SNACKS	FORMULE D'TIT DÉJ	ALCOOL
Crêpe 0,80€ Sandwich (avec fromage) 1,20€ Sandwich (sans fromage) 1,00€ Sandwich 0,80€ Pain au chocolat 0,80€ Biscuits 0,80€	McDonald's Burger 1,50€ Frites 1,00€ Burger + Frites 2,50€ Burger + Frites + Pommes 3,00€	Boisson alcoolisée Cerveza 1,50€ Vin 1,50€ Whisky 1,50€ Cognac 1,50€ Rhum 1,50€ Vodka 1,50€ Gin 1,50€ Tequila 1,50€ Whisky 1,50€ Cognac 1,50€ Rhum 1,50€ Vodka 1,50€ Gin 1,50€ Tequila 1,50€



Ce service se mobilise sur les questions de vie associative, d'initiatives étudiantes et de pratiques artistiques amateurs.

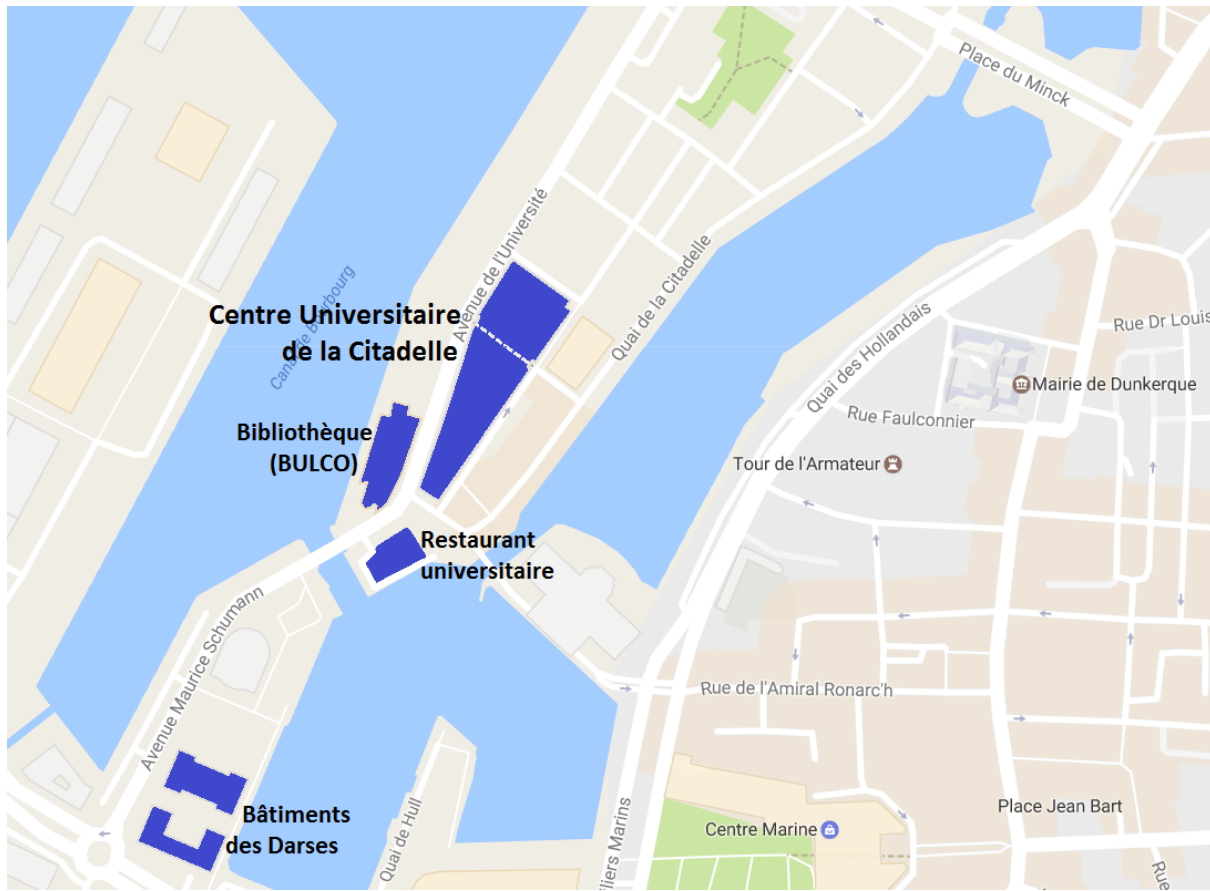
Tu as envie d'organiser des animations sur le campus, de participer aux manifestations organisées par la MDE ou les asso étudiante ou de t'investir dans la vie de l'ULCO ? Viens te renseigner à la MDE

03.28.23.70.07 / Mail : mde-dunkerque@univ-littoral.fr

● PLAN DE L'ULCO SUR DUNKERQUE

Centre Universitaire « CITADELLE »

220, Avenue de l'université, 59379 Dunkerque



Source : Google Maps (adapté)

Centre Universitaire « LAMARTINE »

49-79, Place du Général de Gaulle, 59140 Dunkerque



Source : Google Maps (adapté)

ALTERNANCE

Le master 1 et 2 MAI sont accessible à l'alternance.

Vous pouvez contacter la chargée d'alternance :
Sophie SEILLER sophie.seiller@univ-littoral.fr

Informations complémentaires sur le site de l'ULCO :
<https://www.univ-littoral.fr/formation/alternance>

Calendrier de l'alternance pour master 1 MAI :

Calendrier d'alternance 2025-2026 (susceptible d'être modifié en fonction du calendrier universitaire 2025/2026) MASTER 1 - Management et Commerce International, parcours : Management et Achat à l'International															
Semestre 7				Formation				Semestre 8				Formation			
				continue		initiale						continue		initiale	
Semaine 36	01/09/2025	06/09/2025		Explor'ulco + pré-rentree + cours 1				Semaine 2	05/01/2026	10/01/2026		cours 1			
Semaine 37	08/09/2025	13/09/2025		cours 2				Semaine 3	12/01/2026	17/01/2026		cours 2			
Semaine 38	15/09/2025	20/09/2025		cours 3				Semaine 4	19/01/2026	24/01/2026		entreprise 9		libre ou stage 9	
Semaine 39	22/09/2025	27/09/2025		Entreprise 1		libre ou stage 1		Semaine 5	26/01/2026	31/01/2026		entreprise 10		libre ou stage 10	
Semaine 40	29/09/2025	04/10/2025		Entreprise 2				cours 3				libre ou stage 2			
Semaine 41	06/10/2025	11/10/2025		cours 4				Semaine 6	02/02/2026	07/02/2026		cours 4			
Semaine 42	13/10/2025	18/10/2025		cours 5 (CEL'INNOV le 17/10)				Semaine 7	09/02/2026	14/02/2026		entreprise 11		libre ou stage 11	
Semaine 43	20/10/2025	25/10/2025		reprise ou stage 3 (Ateliers prise de parole 21, 22 et 23)		libre ou stage 3		Semaine 8	16/02/2026	21/02/2026		cours 5 (ESS blg le 20/3)			
Semaine 44	27/10/2025	01/11/2025		entreprise 4 (interruption pédagogique)		libre ou stage 4		Semaine 9	23/02/2026	28/02/2026		entreprise 12 (ulco fermé)		libre ou stage 12	
Semaine 45	03/11/2025	08/11/2025		cours 6				Semaine 10	02/03/2026	07/03/2026		cours 6			
Semaine 46	10/11/2025	15/11/2025		cours 7 (JIR le 12/11)				Semaine 11	09/03/2026	14/03/2026		cours 7			
Semaine 47	17/11/2025	22/11/2025		entreprise 5		libre ou stage 5		Semaine 12	16/03/2026	21/03/2026		cours 8			
Semaine 48	24/11/2025	29/11/2025		entreprise 6				Semaine 13	23/03/2026	28/03/2026		entreprise 13		libre ou stage 13	
Semaine 49	01/12/2025	06/12/2025		cours 8				Semaine 14	30/03/2026	04/04/2026		entreprise 14		libre ou stage 14	
Semaine 50	08/12/2025	13/12/2025		cours 9				Semaine 15	06/04/2026	11/04/2026		entreprise 15 (ulco fermé)		libre ou stage 15	
Semaine 51	15/12/2025	20/12/2025		cours 10				Semaine 16	13/04/2026	18/04/2026		entreprise 16 (ulco fermé)		libre ou stage 16	
Semaine 52	22/12/2025	27/12/2025		entreprise 7 (ulco fermé)		libre ou stage 7		Semaine 17	20/04/2026	25/04/2026		entreprise 17		libre ou stage 17	
Semaine 1	29/12/2025	03/01/2026		entreprise 8 (ulco fermé)		libre ou stage 8		Semaine 18	27/04/2026	02/05/2026		entreprise 18		libre ou stage 18	
								Semaine 19	04/05/2026	09/05/2026		entreprise 19		libre ou stage 19	
								Semaine 20	11/05/2026	16/05/2026		entreprise 20		libre ou stage 20	
								Semaine 21	18/05/2026	23/05/2026		entreprise 21		libre ou stage 21	
								Semaine 22	25/05/2026	30/05/2026		entreprise 22		libre ou stage 22	
								Semaine 23	01/06/2026	06/06/2026		entreprise 23		libre ou stage 23	
								Semaine 24	08/06/2026	13/06/2026		entreprise 24		libre ou stage 24	
								Semaine 25	15/06/2026	20/06/2026		entreprise 25		libre ou stage 25	
								Semaine 26	22/06/2026	27/06/2026		Soutenances session 1 ou entreprise 26			
								Semaine 27	29/06/2026	04/07/2026		entreprise 26		libre ou stage 26	
								Semaine 28	06/07/2026	11/07/2026		entreprise 27		libre ou stage 27	
								Semaine 29	13/07/2026	18/07/2026		entreprise 28		libre ou stage 28	
								Semaine 30	20/07/2026	25/07/2026		entreprise 29		libre ou stage 29	
								Semaine 31	27/07/2026	01/08/2026		entreprise 30		libre ou stage 30	
								Semaine 32	03/08/2026	08/08/2026		entreprise 31		libre ou stage 31	
								Semaine 33	10/08/2026	15/08/2026		entreprise 32		libre ou stage 32	
								Semaine 34	17/08/2026	22/08/2026		entreprise 33		libre ou stage 33	
								Semaine 35	24/08/2026	29/08/2026		Examens session 2 et Soutenances session 2			

I- Calendrier universitaire	
Pré-rentrée	5/09/25
Rentrée universitaire	08/09/25
Semestre 7	08/09/25 – 20/12/25
Interruption pédagogique	25/10/25 – 03/11/25
Vacances de Noel	20/12/25 - 04/01/26 inclus
Vacances d'hiver	21/02/26 – 1/03/26 inclus
Vacances de Pâques	11/04/26 – 26/04/26 inclus
JPO (journée portes ouvertes)	7/02/26
Forum Master	Non définie
JPE (journée premier emploi)	4/12/25
Semestre 8	5/01/26 – 31/08/26
Stage (min 3 mois)/ (max 5 mois)	30/03/26 – 22/08/26
Jury semestre 7	Début février 26
Jury semestre 8	Fin juin 26
Jury session 2	Début septembre 26
Soutenance mémoire de stage session 1	Fin juin 26
Soutenance mémoire de stage session 2	Fin août 26
Jours fériés	
Toussaint	01/11/25
Armistice guerre 14-18	11/11/25
Lundi de pâques	6/04/26
Fête du travail	01/05/26
Fin de la guerre 39-45	8/05/26
Ascension	14/05/26
Lundi de Pentecôte	25/05/26

II- REGLEMENTATION DES EXAMENS EN MASTER RENTREE 2023 – ADOPTION PAR LA CFVU

Préalable

- LOI n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du 2ème cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD
- Les parcours de formation sont structurés en unités d'enseignement et en ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant l'acquisition de blocs de connaissances et de compétences.
- Le Master sanctionne un niveau validé par l'obtention de 300 crédits européens (180 crédits pour la licence et 120 crédits pour le Master).

1 Accès au diplôme de Master

L'accès en 1^{ère} année de Master est ouvert aux titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle ainsi qu'à ceux qui peuvent bénéficier de l'article L. 613-5 ou des dérogations prévues par les textes réglementaires.

Les établissements doivent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. L'admission est alors subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat.

L'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de cette formation (même mention et même établissement).

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.
- L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement
- La progression (M1 non acquis mais un semestre acquis en et accès en M2) n'est pas autorisée entre le M1 et le M2.

2 Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) :

a. Cadrage réglementaire

- Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des Compétences s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par **l'article L. 613-1 du code de l'éducation** et la circulaire n°2000-033 du 01/03/2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

- Les établissements précisent les modalités de l'évaluation, la place respective des épreuves écrites et orales, ainsi que les modes spécifiques de validation des diverses activités pédagogiques et, notamment les périodes ou des projets conduits individuellement ou collectivement en milieu professionnel.

MCCC ou règlement des études ou règlement des examens

Le règlement des études est proposé par le Président du Jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département dans le respect des MCCC adoptées en CFVU et transmis pour validation définitive au Président de l'université.

Chaque département doit communiquer au Service Universitaire de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation, et de l'Insertion Professionnelle (SUAIO/IP) et à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE), le guide des études et les modalités de contrôle des connaissances (L613-1) propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

- La diffusion des modalités particulières à chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date.

- Modifications possibles si prévu dans les MCCC (ex : épreuve orale pour épreuve écrite)

- Publicité

La publicité est suffisante si au moins une des conditions suivantes est remplie :

*Le règlement des études est consultable au secrétariat pédagogique après information des étudiants

*Le règlement des études est accessible facilement par les étudiants (lieu bien repéré)

*Le règlement des études est distribué aux étudiants

Attention : n'est pas suffisante, l'insertion du règlement des études dans une brochure d'information (document non contractuel)

b. Validation des parcours de formation

- **Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.** Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

Les MCCC tiennent compte des contraintes spécifiques des étudiants en régime spécial d'études.

- *Contrôle continu et examen terminal.*

Plusieurs modalités de calcul de la note finale des Eléments Constitutifs (EC) ou Unité d'Enseignement (UE) sont envisageables et sont déclinées dans le règlement des études.

Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

- **Anonymat** : Les modalités des examens terminaux (écrits) doivent veiller à garantir l'anonymat des copies, autant que faire se peut.

- **Capitalisation** :

*Au sein d'un parcours de formation, **les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne** (la note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve). L'acquisition de l'unité d'enseignement entraîne l'acquisition des crédits correspondants.

Chaque formation fixe la valeur en crédits européens de chaque UE.

* **De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée**

* Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une même formation (mention identique) : les crédits acquis sont repris sous l'autorité du président du jury.

- **Compensation** : Les parcours de formation organisent l'acquisition des unités d'enseignement et du diplôme de Master selon les principes de capitalisation et de compensation appliqués dans le cadre du système européen de crédits.

Dans le cadre du système européen de crédits, la compensation est organisée de la manière suivante : chaque unité d'enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits ; l'échelle des valeurs en crédits est identique à celle des coefficients.

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation telles que décrites dans le paragraphe suivant. Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits prévus pour le diplôme.

Compensation et obtention du diplôme :

La compensation peut être organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Elle peut être organisée entre deux semestres au sein d'une même année de Master selon les départements pédagogiques (voir règlement des études de chaque master).

Une note éliminatoire peut être fixée selon les **départements pédagogiques** (voir règlement des études).

La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement (UE).

Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'UE, organisées, éventuellement, en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants.

**** Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies par la formation.***

Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 300 crédits.

Seconde Chance

L'étudiant peut bénéficier, de droit, d'une évaluation de substitution dans des conditions définies par l'établissement, en particulier, s'il bénéficie d'un régime spécial d'études (arrêté du 22/01/2014 MAJ).

Il convient que les épreuves de rattrapage soient conçues de sorte à assurer une égalité de traitement avec les étudiants de la session principale.

Sauf dispositions contraires prévues dans le guide des études, les notes de contrôle continu de session 1 sont conservées en session 2.

SYNTHESE

	Semestre 1 et Semestre 2		
Evaluation Initiale(session 1)	Epreuve passée		
	OUI	NON (ABI*)	NON (ABJ*)
2^{ème} chance			
<i>Epreuve de Substitution : contraintes reconnues parle jury et rég. Spéciaux</i>	NON	NON	OUI
Evaluation Supplémentaire(session 2 : rattrapage) :	OUI	OUI	OUI

* ABI : Absence Injustifiée – ABJ : Absence Justifiée

- **Session d'examen** : l'ensemble des opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une décision de jury.

- **BONUS**

Prise en compte du sport, des langues, de la pré-pro, de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs, DU Engagement Etudiant...) en plus du programme normal.

Le bonus est fixé à 3% du total maximum des points : 20/20 (20x3% = 0,6 point) :

Note obtenue en activité Bonus à l'UE	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne de l'UE /20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

Le bonus s'applique dans l'**UE3** au semestre 7 et dans l'**UE8** au semestre 8 et se traduit par une note sur 20, sans attribution de crédits. Le mode de calcul est récapitulé dans le tableau ci-dessus

Important :

*Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné : la meilleure des notes est conservée

* Seules les notes de bonus supérieures à 10/20 sont prises en compte

3 Jurys et Résultats

- **Jurys : L. 613-1 du code de l'éducation** : « seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, ou, dans des conditions et selon des modalités par voie

réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence, sur proposition des personnes chargées de l'enseignement »

Le président de l'université nomme le président et les membres des jurys.

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La composition des jurys est publique.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

- Résultats

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants.

Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien individuel en tant que de besoin.

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats. La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation.

Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE

Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis le plus rapidement possible à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) pour la fin de l'année universitaire (voir calendrier).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

Les résultats (admis, ajourné) sont affichés, mais pas les notes de chaque étudiant.

S'il s'agit de publier les résultats des examens (admis, non admis) sur l'ENT, les étudiants doivent être informés avant la publication et doivent être en mesure de s'y opposer, à moins que le résultat de l'étudiant ne soit visible que de l'étudiant lui-même (pas mis en œuvre).

S'il s'agit de publier les notes des étudiants, les notes sont considérées comme des données à caractère personnel et ne doivent être accessibles que de l'étudiant concerné après authentification.

- Redoublement.

Pour les étudiants n'ayant pas validé leur année, le redoublement en Master est soumis à l'autorisation du jury d'année. Le jury se prononce, notamment, au regard de l'assiduité de l'étudiant et peut tenir compte de situations particulières.

4 Assiduité et incidents pendant les examens

- L'assiduité est définie par l'arrêté du 30/07/2019.

Le Président de l'université détermine les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants par type d'enseignement (enseignements en présentiel : CM et TD ou TP, les enseignements à distance, les enseignements mobilisant les outils numériques, les projets individuels et collectifs notamment) : les étudiants sont vivement incités à assister à toutes les formes d'enseignement.

Obligation pour chaque étudiant de procéder à son inscription pédagogique.

En cas de non-respect, l'étudiant est tenu de justifier de son absence par tous moyens. Certaines dispenses d'assiduité sont tolérées (voir arrêté 30/07/2019).

Les conditions de scolarité et d'assiduité sont présentées annuellement à la CFVU et au CA. L'étudiant boursier sur critères sociaux doit remplir les conditions générales de scolarité et d'assiduité.

Etudiants boursiers : En application des articles L. 612-1-1 et D. 821-1 du Code de l'éducation, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés, réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation et se présenter aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu et un ordre de reversement est émis pour obtenir le remboursement des mensualités de bourse indûment perçues.

Etudiants non boursiers : aucune condition d'assiduité

- Absence et certificat médical

La justification d'une absence par la production d'un certificat médical est une possibilité offerte aux étudiants, y compris dans les MCCC, mais elle n'a pas de caractère obligatoire.

- Incidents pendant les examens

*** Retard**

Les étudiants doivent être présents 15mn dans la salle d'examen avant le début de l'épreuve. Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés.

Ils sont soumis à l'appréciation du Président du Jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle.

Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le président de jury ou le Vice-Président en charge de la Formation si nécessaire peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

* Absence justifiée ou non justifiée

Un étudiant sera déclaré en absence justifiée (ABJ) s'il présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen ; la justification sera appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

Un étudiant sera déclaré en absence injustifiée (ABI) si le justificatif n'est pas recevable ou s'il n'a pas de justificatif.

Application du principe :

Evaluation initiale (session 1) :

* Un étudiant ABI à une épreuve ou matière en session 1 sera défaillant et devra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (session 2).

* Un étudiant ABJ à une épreuve ou matière en session 1 devra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (épreuve de substitution).

Evaluation supplémentaire (session 2) : un étudiant absent à une épreuve ou matière :

- S'il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise sauf dispositions particulières dans le guide des études de la formation
- S'il était déjà absent en session 1 :
 - Absence justifiée : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant et décider de le déclarer admis
 - Défaillant : l'étudiant est défaillant s'il est encore absent injustifié

Absence justifiée ou injustifiée et contrôle continu : le guide des études de la formation définira les principes applicables.

5 Délivrance des Diplômes et mentions

- **Pour obtenir le diplôme de Master, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux années qui le composent (M1 et M2).**

La 1^{ère} année de Master est obtenue, soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres (si la compensation existe – voir plus haut).

La 2^{ème} année de Master est obtenue, soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres (si la compensation existe – voir plus haut).

- ***Précision : délivrance diplôme de Master et maîtrise d'une langue vivante étrangère***

Arrêté du 22 janvier 2014 mis à jour fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Article 16

"Le master intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère conformément au cadre européen commun de référence pour les langues. L'enseignement de langue est dispensé de préférence sur les deux années du master. Cet enseignement est sanctionné par des crédits ECTS. **Le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère**"

Chaque formation, en fonction des objectifs spécifiques de chaque mention et chaque parcours, définit les critères nécessaires à l'évaluation de la maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Se référer au paragraphe sur le LANSAD et le CLES (fin du document)

- Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- Moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la Maîtrise,
- Moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du Master. Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20
Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20
Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20
Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

Les établissements habilités à délivrer le diplôme national de Master sont habilités à délivrer, au niveau intermédiaire, le diplôme de Maîtrise, dans le domaine de formation concerné, qui correspond à l'obtention des 60 premiers crédits ECTS acquis dans le cursus Master.

Il est délivré à la demande de l'étudiant

6 Régime Spécial d'Etudes : art 12 arrêté du 22/01/2014 (mis à jour par l'arrêté du 30/07/2018)

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation fixe les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment aux étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne, aux femmes enceintes, aux étudiants chargés de famille, aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants engagés dans plusieurs cursus, aux étudiants en besoins éducatifs particuliers, aux étudiants en situation de longue maladie, aux étudiants entrepreneurs, aux artistes et sportifs de haut niveau et aux étudiants exerçant les activités mentionnées à l'art. L 611-11 du code de l'éducation.

* Sportifs de haut niveau (SHN) :

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi. Epreuves de substitution proposée par la formation.

Une date limite est à fixer pour se déclarer SHN : la commission SUAPS se réunit en juin, mi-octobre et mi-novembre.

* Handicap :

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques.

La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

* **Statut d'Étudiant Salarié :**

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur). Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements.

Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal.

Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

* **Les étudiants « empêchés »**

Sont concernés les étudiants qui ne rentrent pas dans la catégorie des étudiants en situation de handicap et qui présentent un problème de santé temporaire (foules, entorses, hospitalisation, plâtre...).

Des aménagements peuvent être mis en place selon les ressources disponibles (personnel, matériel) de la formation et sont sous sa responsabilité

La demande d'aménagement se fait auprès d'un médecin du SUMPPS, par l'étudiant, qui rédige un avis médical à validité temporaire.

L'étudiant doit déposer le document, dans un délai de deux jours ouvrables avant la date de l'évaluation, auprès du service scolarité de la formation concernée.

L'aménagement d'examens est pris en compte par la formation en fonction des règles d'organisation de l'examen.

* **Autres situations particulières :**

Principe : application du régime salarié

Statut	Justificatifs
Artiste de haut niveau	Inscription au conservatoire ou école des beaux-arts.
Étudiant suivant un double cursus	Certificat de scolarité
Étudiant effectuant un service civique	Contrat d'engagement
Étudiant participant à la réserve militaire	Contrat d'engagement
Étudiante enceinte	Certificat médical, attestation de grossesse
Étudiant chargé de famille	Livret de famille

7 Examens

- Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés et outils numériques ou connectés autorisés, à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

III- LanSAD et CLES

Note liminaire aux rédacteurs des guides des études

Le Service LanSAD/CRL/CLES est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : lansad@univ-littoral.fr - 03.21.99.41.87

Le Département Langues & Langues Appliquées est responsable des modalités de ventilation des services des enseignants(-chercheurs) de langues. Son Conseil a créé une Commission LanSAD dédiée à la gestion d'éventuelles contestations de résultats dans l'UE LanSAD, en lien direct avec les Présidents des jurys des formations.

• Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences en LanSAD en Master

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2^e ou 3^e langues obligatoires ou en option obligatoire.

• M1

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre.

Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.**

Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Ecrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.**

En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une note **de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.**

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).

Le niveau minimum requis en Master est le **niveau B2+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).**

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2 ;
- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année :

- les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser

Déroulement des sessions 1 et 2 en M1

Compétences évaluées	SESSION 1		SESSION 1	SESSION 2	NOTES
			<i>Épreuve de substitution</i>		
Pratique de la Langue écrite	CE	PE*	épreuve de PLE	Épreuve de PLE	PLE (40%)
Pratique de la Langue orale	PO	CO*	Épreuve de PLO	Épreuve de PLO	PLO (40%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (20%)

* Dans la mesure du possible, les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants de M1 d'un même parcours. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

- **M2S3**

Intégration du CLES en M2 – semestre 3

En plus des évaluations du semestre en langues, le semestre 3 de M2 intègre une note de CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. L'étudiant doit donc se présenter au CLES dans la langue choisie en langue 1.

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation, totale ou partielle, par la Commission LanSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement au M2S3 sera prise en compte par la Commission LanSAD.

L'orientation des étudiants vers le CLES B2 ou le CLES B1 sera effectuée en fonction des résultats obtenus au test de positionnement, ou sur proposition de l'enseignant, après accord du Président du jury CLES.

Déroulement des sessions 1 et 2 en M2S3

Compétences évaluées	SESSION 1		SESSION 1	SESSION 2	NOTES
			<i>Épreuve de substitution</i>		
Pratique de la Langue écrite	CE	PE*	Épreuve de PLE	Épreuve de PLE	PLE (20%)
Pratique de la Langue orale	PO	CO*	Épreuve de PLO	Épreuve de PLO	PLO (20%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (10%)
CLES	Session unique		<i>Orientation vers les épreuves de substitution, sans possibilité d'obtenir la certification</i>	<i>Orientation vers les épreuves de session 2, sans possibilité d'obtenir la certification</i>	CLES (50%)

* Dans la mesure du possible, les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants de M2 d'un même parcours. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

Tableau de conversion des compétences évaluées au sein d'une même session CLES en notes pour les étudiants de M2S3 (1 compétence B2 = 4 points / 1 compétence B1 = 3 points)**

COMPÉTENCES VALIDÉES	0	1	2 compétences B1	3 compétences B1	4 compétences B1
0 compétence B2	0	3	6	9	12
1 compétence B2	4	7	10	13	
2 compétences B2	8	11	14		
3 compétences B2	12	15			
4 compétences B2	16				

** Attention, le CLES B2 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B2 sont validées au moment de leur évaluation ; le CLES B1 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B1 (ou B2) sont validées au moment de leur évaluation. Une compétence C1 évaluée au cours d'une certification CLES ou équivalente = 5 points.

● Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES

Les enseignements facultatifs suivis dans le cadre du Centre de Langues donnent lieu à des évaluations sur le même format que celles prévues dans les MCCC LanSAD de Master (cf. supra), mais n'incluent que 5 heures minimum de Travail en Autoformation Guidé (TAG). Le CLES n'est pas intégré dans les notes finales de Master.

La moyenne des 3 notes donne lieu à une note prise en compte dans le Bonus chaque semestre.

Au Centre de Langues, un étudiant ne peut pas s'inscrire dans un cours dont il maîtrise déjà parfaitement la langue enseignée (niveau C2 du CECRL). Si un étudiant a déjà validé un niveau dans une langue, il devra alors obligatoirement s'inscrire dans le niveau supérieur, s'il se réinscrit dans cette même langue, l'année suivante.

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence pour le 2^e semestre de l'année d'études en cours.

De même, toute certification en langue, en dehors des cas énoncés ci-dessus, pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la Commission LanSAD.

● LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LE HARCELEMENT ET LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

L'Université met en place un dispositif de signalement et d'alerte des discriminations, du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes dont vous pourriez être victime dans votre vie d'étudiante. Vous pouvez écrire au mail à l'adresse : stop.discrimination@univ-littoral.fr ou rencontrer sur chaque pôle de l'ULCO un des trois référent.es – une étudiante, une enseignante et une agente. Toutes les informations et les coordonnées sur <https://egalite.univ-littoral.fr/>



Mise en place d'un congé pour convenance personnelle

Adoption par la CFVU du 24/06/2025

Cette proposition de congés fait initialement suite à une sollicitation des élus étudiants, afin de tenir compte des difficultés des personnes étudiantes souffrant de dysménorrhées sans nécessité d'une adaptation particulière (hors RSE). Dans le cadre des réflexions sur sa mise en place, il est apparu que les étudiants pouvaient également être amenés à s'absenter pour des raisons personnelles non- médicales. Cela peut aller par exemple du décès d'un proche, à une convocation à la préfecture, etc.

L'Université du Littoral Côte d'Opale a ainsi souhaité faciliter le parcours de ses étudiants en proposant de mettre en place un congé pour convenances personnelles ouvert à tous et toutes.

Il est essentiel de souligner qu'aucun.e étudiant.e n'a d'intérêt à manquer des cours dans l'optique de l'obtention de son diplôme.

10 jours d'absences justifiées par an seraient octroyés sans justificatif médical, à raison de 2 jours consécutifs au maximum. Ce congé entre dans le régime des absences justifiées pour contrôle d'assiduité.

Ces absences pourront être demandées dans le délai maximum de 48 heures qui précède ou qui suit le jour de l'absence à l'aide d'une attestation sur l'honneur.

Selon la fréquence des absences et le motif évoqué dans l'attestation, la validation de cette absence pourra s'accompagner d'une information sur le Service Santé Etudiant pour un éventuel accompagnement dans la prise en charge de troubles de la santé.

En cas d'absence en période de contrôle continu ou d'examen, cette absence ne pourra être considérée comme justifiée que par un certificat médical fourni dans un délai maximum de 5 jours suivant le contrôle ou l'examen.

Un retour sur le dispositif sera réalisé après une année de mise en œuvre afin de juger de son efficacité et de son éventuelle modification le cas échéant.

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS ET SYLLABUS

SEMESTRE 7 M1 MANAGEMENT DES ACHATS A L'INTERNATIONAL (MAI) 2025-2026

Unités d'Enseignement	V/H	Coeff	Ects	Enseignants
UE1 Gestion des opérations à l'international	42h	6	6	
UE 1-1 Techniques du commerce international	10h CM / 10h TD	3	3	C. Gbadoe
UE 1-2 Douane et Management des Transports	12h CM / 10h TD	3	3	L. Jakubczak
UE2 Recherche en Marketing des achats	34h	6	6	
UE 2-1 Outils numériques, technologiques dans les achats internationaux (ERP, SAP)	12h CM / 10h TD	3	3	K. Toukoussala
UE 2-2 Analyse des données quantitatives	12h TD	3	3	JF Toti
UE3 Connaissances transversales en affaires internationales	60h	9	9	
UE 3-1 Supply Chain Management international	10h CM / 10h TD	3	3	F. Wagenhausen / T. Poteau
UE 3-2 Communication et négociation internationales : Espagnol ou Allemand	20h TD	3	3	S. Flahaut / J. Wildau
UE 3-3 Projets entrepreneuriaux et ressources en Achats (Innov tech)	10h CM / 10h TD	3	3	G. Dokou
UE4 Applications professionnelles	46h	6	6	
UE 4-1 PPP : Affiner son projet, connaître et développer son réseau	24h TD	3	3	S. Tchendo
UE 4-2 Méthodologie mémoire	12h CM / 10h TD	3	3	G. Dokou
UE5 LANSAD	25h	3	3	
UE5-1 : Anglais	25h TD	3	3	G. Marteel / P. Renard
Total	207h	30	30	

SEMESTRE 8
M1 MANAGEMENT DES ACHATS A L'INTERNATIONAL (MAI)
2025-2026

Unités d'Enseignement	V/H	Coeff	Ects	Enseignants
UE6 Management des Achats à l'International-1	40h	5	5	
UE6-1 Management des systèmes d'information et de l'IA appliqués aux achats à l'international	10h CM / 10h TD	2	2	J. Gharbi
UE6-2 Management des approvisionnements à l'international	10h CM / 10h TD	3	3	C. Gbadoe
UE7 Management des relations entre acteurs de l'écosystème achats à l'International	40h	5	5	
UE7-1 Sourcing et gestion des relations fournisseurs à l'international	10h CM / 10h TD	3	3	T. Poteau
UE7-2 Achats publics, éthiques et responsables	10h CM / 10h TD	2	2	M. Ittura
UE8 Management interculturel	40h	7	7	
UE 8-1 Management et négociation interculturel en achat à l'international	20h TD	4	4	A. Chapali
UE 8-2 LV2 - Espagnol ou Allemand	20h TD	3	3	S. Flahaut / J. Wildau
UE9 LANSAD	25h	3	3	
UE9-1 Anglais	25h TD	3	3	G. Marteel / P. Renard
UE10 Acquisition des applications professionnelles		10	10	
UE10-1 Stage et mémoire		10	10	
Total	145h	30	30	

SEMESTRE 7

UE 1-1	TECHNIQUES DE COMMERCE INTERNATIONAL					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7	10	10	22	3	Français
Responsable du cours	Charlotte GBADOE					
Chargé de TD	Charlotte GBADOE					

• **Pré requis**

Les spécificités de la transaction internationale en B2B, ses acteurs.

• **Objectifs du cours**

Le cours vise à rendre les étudiants capables de :

- Maîtriser les règles incoterms et proposer les solutions les plus adaptées en matière d'incoterms.
- Connaître les différents instruments et techniques de paiement utilisés en commerce international et identifier les particularités de leur mise en œuvre, les critères de choix.
- Identifier les différentes phases de gestion d'une importation ou d'une exportation ainsi que les documents utilisés.

• **Contenu du cours**

Chapitre 1 : Les règles incoterms

Chapitre 2 : Instruments et techniques de paiement

Chapitre 3 : La gestion des opérations internationales (l'exportation, l'importation)

• **Modalités d'enseignement**

Cours + exercices pratiques

• **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
Con			
Examen terminal			
EXAMEN	2 h	1	100,00
TOTAL			100,00

• **Bibliographie**

• *Les incoterms*, publications ICC 2020, Chambre de Commerce Internationale (ICC), Paris

• *Les numéros spéciaux du Moniteur du Commerce International (MOCI)* édités par SEDEC SA, www.lemoci.com Règles et usances uniformes de l'ICC relatives aux crédits documentaires, révision 2007, Chambre de Commerce Internationale (ICC), Paris.

• Wagenhausen Falk et al., *Exporter pratique du commerce international*, Paris, Foucher, 27^{ème} édition, 2020.

• B. Catez, J.-M. Dansette, C. Simon, L. Wattelet, L. Touya, F. Mons, L. Masson, E. Lehu, G. Lecrivain, A. Grattepanche, D. Decorte, *Toutes les matières - BTS Commerce international*, Nathan Technique, 2016

UE 1-2	DOUANE ET MANAGEMENT DES TRANSPORTS					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7	12	10	22	3	Français
Responsable du cours	Léa JAKUBCZACK					
Chargé de TD	Léa JAKUBCZAK					

- **Pré requis**

Notions présentées dans le cours de « techniques du commerce international » et en particulier les règles incoterms. Connaissances sur le fonctionnement des échanges internationaux intra et extra Union Européenne.

- **Objectifs du cours**

- Connaître, dans les différents modes de transport, les principes généraux qui régissent les contrats de transport internationaux, les règles de tarification spécifiques, le vocabulaire ; chiffrer un coût de transport.
- Entre en mesure de choisir la solution transport la plus adaptée dans un contexte donné.
- Connaître les principes de bases du dédouanement import et export, effectuer des recherches tarifaires, calculer des impositions douanières.

- **Contenu du cours**

Introduction

Chapitre 1 : Les modes de transport à l'international

Chapitre 2 : Les choix en matière de transport

Chapitre 3 : Les choix en matière douanière

- **Modalités d'enseignement**

Cours + exercices + cas

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
Contrôle en TD		1	100,00
Examen terminal			
TOTAL			100,00

- **Bibliographie**

Le Moniteur du Commerce International (MOCI) et ses numéros spéciaux. <https://www.lemoci.com/guides/?livres>

Les incoterms, publications ICC 2010 et 2020, Chambre de Commerce Internationale, Paris

Kerguelen-Neyrolles Bernadette et al., *Le Lamy Transport - Tome 2, Mer, fer, air : optimisez vos transports intérieurs et internationaux*, Paris, Lamy, 2015.

Douane.gouv.fr : <https://www.douane.gouv.fr/>

Bulletin Officiel des Douanes : <https://www.douane.gouv.fr/la-douane/informations/bulletins-officiels-des-douanes>

Code des douanes de l'Union : <https://eur-lex.europa.eu/homepage.html>

Le site de l'U.E. : <https://trade.ec.europa.eu/tradehelp/fr>

UE 2-1	OUTILS NUMERIQUES, TECHNOLOGIQUES DANS LES ACHATS INTERNATIONAUX					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7	12	10	22	3	Français
Responsable du cours	Kossi TOUKOUSSALA					
Chargé de TD	Kossi TOUKOUSSALA					

- ***Pré requis***

This course is self-contained. Basic knowledge in statistics is however necessary.

- ***Objectifs du cours***

- This course introduces students to the scientific approach to marketing studies and research, and as a business decision-making tool, in both domestic and foreign settings. The primary goal of this course is to equip students with an understanding of how marketing research can help them craft marketing research results into actionable marketing business insights. A wide range of data collection methods, including in-depth interviews, focus groups, surveys and experiments are presented, as well as data sources and sampling techniques.
- Students will have the opportunity to define a business problem, develop a research plan, collect and analyze data and present findings and their implications as a class project.
- This course aims to help students :
 - (1) Understand the importance of marketing research in domestic and foreign settings
 - (2) Formulate a clear and appropriate research problem
 - (3) Collect respondent data
 - (4) Analyze respondent data
 - (5) Write a research report
 - (6) Make a in-class presentation about the findings

- ***Contenu du cours***

- Session 1. Introduction
This session introduces the role of marketing research and the outline of this course.
- Sessions 2 Overview of marketing research process
This session gives an overview of the process of marketing research and an introduction on research design.
- Session 3 Secondary and primary data collection
This session explains the role of secondary data and how to clarify research question from secondary data.
- Session 4. Measurement This session discusses measurement and measurement scales.
- Session 5. Data gathering through qualitative and quantitative techniques

This session introduces two important groups of data gathering instrument: (1) Survey and interview (2) Questionnaire.

- Session 6 Sampling This session discusses sample method and sample size.
- Session 7. Analyzing and interpreting data
This session introduces methods in analyzing and interpreting data: (1) Preparation and description (2)

- **Modalités d'enseignement**

Lectures and Tutorials

We will use a combination of lectures and cases to explore and apply the topics.

It is vitally important that you come to class prepared (completed assignments) and ready to discuss the topics.

Rules of the game

- Full attendance is mandatory.
- Electronic devices are prohibited, unless specified by your professor - see: Susan Dynarski (2017) Laptops are Great, but not during a Lecture or a Meeting, *The New York Times*, Novembre 22).

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Marketing Research Project (written and oral evaluations, in groups (3-5 students))

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
Etude de cas			
QCM			
Examen terminal			
TOTAL			100,00

- **Bibliographie**

Naresh K. Malhotra (2015) Essentials of Marketing Research: A Hands-On Orientation, Prentice Hall, ISBN-10:0137066732 (reference book).

Burns A. C. & Bush, R. F. (2014): Marketing Research 7/E, Prentice Hall, New Jersey, ISBN-13: 9780137066735.

UE 2-2	ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7		12	12	3	Français
Responsable du cours	Jean-François TOTI					
Chargé de TD	Jean-François TOTI					

- **Prérequis** : Basic knowledge in statistics : Bachelor of Business Administration level in statistics.
- **Objectifs**
 - This course introduces students to the scientific approach to marketing studies, through quantitative data analysis. Applied tutorials are delivered so that students gain a basic understanding of systematic and scientific marketing inquiry.
 - Students learn about the fundamentals of quantitative research, and accustom to strategies for data collection, and analysis through hypothesis testing, and statistical inference.
 - Computer lab sessions help students put their knowledge to practice, and perform tasks that revolve around visualizing data, and conducting descriptive and explicative statistical analyses.

The main objectives of the class are the following :

- Understand the quantitative marketing research design in domestic and foreign settings
- Understand the interdependence between setting (quantitative) study objectives, defining hypotheses, measuring the constructs of interest through manifest variables and survey design
- Understand how to apply statistics to solve marketing problems
- Choose the right test for testing marketing research hypothesis
- Run and interpret descriptive statistics analysis, factor analysis, linear regression analysis, T-tests and ANOVAs with a data analysis software

- **Contenu du cours**

Session 1. Introduction :

Learning to think statistically
The nature of quantitative research

Session 2. Descriptive statistics :

Mean. Median. Mode. Standard deviation.
Standard Deviation. Variance. Standardized Scores. Outliers.
Normal distribution indicators

Session 3 : Data reduction and regression analysis

Principal Component Analysis. Cronbach Alpha
Regression analysis

Session 4. Comparing groups

Chi-squared Test
T-Tests
ANOVA analysis

- **Modalités d'enseignement**

Computer Lab Sessions

The course will take place in a computer lab. Each session will start with a set of brief instructions on the use of SPSS, and how to interpret the data. Students will afterwards work on their assigned tasks under supervision.

Rules of the game

- Full attendance is mandatory.
- Electronic devices are prohibited - see: Susan Dynarski (2017) Laptops are Great, but not during a Lecture or a Meeting, *The New York Times*, Novembre 22).

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Grading Structure : Final, individual exam (unless sanitary crisis restrictions force us to proceed otherwise).

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
ETUDE DE CAS		0	0
Examen terminal			
EXAMEN	1,50	1	100,000
TOTAL			100,00

- **Bibliographie**

Davenport, Thomas H. & Spanyi, Andrew 2019. What Process Mining Is, and Why Companies Should Do It ?,

Harvard Business Review. <https://hbr.org/2019/04/what-process-mining-is-and-why-companies-should-do-it>

Feng, Yang, Huan Chen & Li He 2019. Consumer Responses to Femvertising: A Data-Mining Case of Dove's 'Campaign for Real Beauty' on YouTube. *Journal of Advertising* 48 (3): 292–301.

Keith McCormick, Jesus Salcedo, Jon Peck, Andrew Wheeler & Jason Verlen 2015. *SPSS Statistics for Data Analysis and Visualization*, John Wiley & Sons eds.

François Husson, Sébastien Lê & Jérôme Pagès 2009. *Analyse des données avec R*, Presses Universitaires de Rennes.

Malhotra K. N. 2019. *Marketing Research: An Applied Orientation, 7th Edition*, Pearson eds.

(reference book). Raymond-Alain Thiétart et al. 2014. *Méthodes de recherche en management*, Collection : Management Sup, éd. Dunod.

Nina Zumel & John Mount 2014. *Practical Data Science with R*, Manning eds.

Zhan, Yuanzhu, Kim Hua Tan, and Baofeng Huo 2019. Bridging Customer Knowledge to Innovative Product Development: A Data Mining Approach. *International Journal of Production Research* 57 (20): 6335–50.

UE 3-1	SUPPLY CHAIN MANAGEMENT INTERNATIONAL					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7	10	10	20	3	Français
Responsable du cours	Falk WAGENHAUSEN Tapio POTEAU					
Chargé de TD	Tapio POTEAU					

- **Pré requis**
Connaissance des canaux de distribution
- **Objectifs du cours**
Introduction au *Supply Chain Management*
- **Contenu du cours**
Chapitre 1 : Le développement de l'entreprise
Chapitre 2 : Le canal de distribution élargie
Chapitre 3 : Le *Supply Chain Management*
Chapitre 4 : La logistique inversée
- **Modalités d'enseignement**
Cours magistraux et travaux dirigés
- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Examen Terminal			
Examen écrit	1h30	1	100,00
TOTAL			100,00

- **Bibliographie**

Lusine Arzumanyan, Thomas Aymard, Philippe Blesbois, Florence Gervais, Eric Guillermain, Ulrike Mayrhofer, Marie Béatrice Meurier, David Parker, Gilles-Alain Soathan, Séverine Varet, Eléonore Venin et Falk Wagenhausen (2020), « Exporter - Pratique du commerce international », Paris, 27e édition, Foucher <https://www.editions-foucher.fr/livre/exporter-pratique-du-commerce-international-27e-edition-9782216158614>

Lyonnet Barbara, Senkel Marie-Pascale, Clamens Sylvie (2019), « *Supply Chain*

Management », Dunod. Brun Daniel, Guérin Frank (2014), « *La logistique* », EMS

Editions

Filser, Marc ; Des Garets, Véronique, Paché, Gilles (2020), « La distribution ». EMS Editions.

UE 3-2	COMMUNICATION ET NEGOCIATION INTERNATIONALES – LV2					
Niveau	Master 1					
Statut	Option : Allemand					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7		20	20	3	Allemand
Responsable du cours	Jorg WILDAU					
Chargé de TD	Jorg WILDAU					

- **Pré requis**

Niveau de base

- ◆ **Objectifs généraux du cours :**

Développement des compétences écrites et orales dans la langue-cible et dans les domaines visés par la formation. Connaissance de l'environnement économique et géopolitique du monde germanique.

- ◆ **Contenu du programme (les grandes lignes) :**

Se présenter

Les fonctions dans l'entreprise

Répondre au téléphone

Prendre un rendez-vous

Correspondance professionnelle – compréhension et expression écrite

Simulation de négociation commerciale

- ◆ Modalités d'enseignement

- ◆ Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
Contrôle écrit Exposés et oral Assiduité			
TOTAL			100,00

- ◆ **Bibliographie/Webographie :**

Dictionnaire bilingue (de préférence Harrap's)

Grammaire d'allemand type La pratique de l'Allemande de A à Z ou l'Allemand pour les Nuls.

Le mot et l'idée allemand

UE 3-2	COMMUNICATION ET NEGOCIATION INTERNATIONALES – LV2					
Niveau	Master 1					
Statut	Option : Espagnol					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7		20	20	3	Espagnol
Responsable du cours	Sabine FLAHAUT					
Chargé de TD	Sabine FLAHAUT					

- **Pre requis**

Niveau A1, base

- **Objectifs généraux du cours :**

Etre capable d'analyser des documents relatifs aux relations internationales

- **Contenu du programme (les grandes lignes) :**

Connaissances :

Oral et écrit

Aptitudes cognitives :

Etude de documents portant sur les relations internationales

Attitudes :

- **Modalités d'enseignement :**

- **Modalités de contrôle de connaissances et de compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
Travaux personnels			
Examen écrit			
TOTAL			100,00

Bibliographie :

Livres de référence /Revue

Toute la presse espagnole et latino-américaine

Webographie :

El pais.com

EL Mundo.com

UE 3-3	PROJETS ENTREPRENEURIAUX ET RESSOURCES EN ACHATS (Innov tech)					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7	10	10	20	3	Français
Responsable du cours	Gérard DOKOU KOKOU					
Chargé de TD	Gérard DOKOU KOKOU					

- **Pré requis : Aucun**

- **Objectifs du cours**

Concevoir un projet à dimensions socio-économiques, marketing et numériques Apprendre à travailler en équipe et en réseau

Confronter son projet avec le monde socio-économique

Acquérir les bases de compétences entrepreneuriales et marketing

- **Contenu du cours**

1. Démarche de création d'activité ou d'organisation en start-up : processus entrepreneurial et idéation.
2. Importance du marché/client : études de marché, quantification/qualification du marché et Business Dynamique.
3. Différence entre business model et business plan : importance du business model CANVAS et du Prototypage.
4. Stratégie marketing, politique commerciale et marketing digital : les « 5P ».
5. Proposition de valeur, politiques fonctionnelles ou supports (ressources humaines, achat, approvisionnement, investissement, etc.).
6. Statut juridique, plans prévisionnels comptables et financiers (plan de financement, comptes de résultats/bilans sur 3 ans et trésorerie de la première année).
7. Services associés et partenariats : protection juridique et intellectuelle, apporteurs de capitaux, etc.
8. Prise de parole en public et pitch autour d'un projet entrepreneurial.
9. Préparation à la participation au concours « dreamarkers ».
10. Bilan de l'évaluation : présentation des projets devant un jury de 6 personnes dont 3 professionnels et entrepreneurs.

- **Modalités d'enseignement**

L'animation du module est assurée avec l'appui des professionnels et la participation des collègues du Département informatique du site de Calais ainsi que l'équipe du CEL. Cette animation est structurée en 12 journées de 6 heures. L'organisation alterne les deux sites Calais et Dunkerque. Les déplacements sur le site de Calais sont pris en charge par le CEL.

Les étudiants travaillent à partir d'une idée de projet de start-up centrée sur le numérique et les objets connectés. L'idée est identifiée et retenue à l'issue du processus entrepreneurial classique : perception d'opportunités et/ou idéation grâce aux méthodes connues et utilisées dès les premières séances. Au-delà de ces méthodes, le synoptique du module s'articule autour des points clés ci-dessus.

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Document écrit (business plan consignant le modèle économique) et présentation des projets devant un jury de 6 personnes dont 3 professionnels et entrepreneurs.

UE 4-1	PROJET PROFESSIONNEL PERONNEL					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7		24	24	3	Français
Responsable du cours	Sébastien TCHENDO					
Chargé de TD	Sébastien TCHENDO					

- **Pré requis**

Aucun

- **Objectifs du cours**

- S'approprier la démarche globale de construction d'un projet professionnel ainsi que la pratique d'outils opérationnels (affiner son projet professionnel, confronter son projet professionnel au marché de l'emploi, s'approprier les techniques et les outils de recherche d'emploi)
- Savoir gérer un projet personnel

- **Contenu du cours**

La réalisation du bilan personnel et professionnel La construction du projet personnel et professionnel L'étude du marché de l'emploi

L'élaboration d'un plan d'action

Les outils d'aide à la recherche de stage/emploi en adéquation avec le projet professionnel

- **Modalités d'enseignement**

Cours TD – Pédagogie inversée – Accompagnement consultants/institutionnels (CEL ; ECTI, SUAIO)

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
Dossiers B/compétence		1	50,00
Rapport/étudiant		1	50,00op
TOTAL			100,00

- **Bibliographie**

Kit PPP (SUAIO) ; PPP (Ripes) ; Approche du concept de compétences (IFP (Bretagne) ; Construction des compétences dans l'action (RFG N° 174) ; Epistémologie des connaissances et des savoirs (<https://philosciences.com>)

UE 4-2	METHODOLOGIE MEMOIRE					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7	12	10	22	3	Français
Responsable du cours	Gérard DOKOU KOKOU					
Chargé de TD	Gérard DOKOU KOKOU					

- **Pré requis**

Méthodes d'étude et d'analyse qualitatives et quantitatives

- **Objectifs du cours**

- Savoir cerner le sujet et l'objet de mission de stage ou de projet en sciences de gestion, notamment en management, marketing et achat à l'international
- Comprendre les fondements de la recherche appliquée aux sciences commerciales et marketing
- Savoir élaborer une problématique et des hypothèses qui sous-tendent la mission de stage ou de projet confiée en entreprise
- Savoir recenser et dégrossir la documentation et la bibliographie scientifiques et professionnelles au regard de la problématique à traiter
- Savoir élaborer une fiche de lecture et construire la compilation afférente à la problématique
- Savoir utiliser les méthodes qualitatives et quantitatives d'étude et de recherche travaillées dans un autre module et/ou pendant le cursus antérieur
- Savoir exploiter les résultats d'enquête obtenus grâce aux techniques d'analyse de données qualitatives et quantitatives conduisant à répondre à la problématique et à consolider les hypothèses de départ

- **Contenu du cours**

Rappel : distinction rapport de stage, mémoire de stage et mémoire

Contenu et construction d'une problématique, des hypothèses et des objectifs de recherche Démarche d'élaboration et de compilation des fiches de lecture et de construction des hypothèses Elaboration d'un plan générique du mémoire de stage
Bref rappel de la combinaison des méthodes d'étude qualitative et quantitative Rédaction et communication des résultats conceptuels en empiriques de la recherche

- **Modalités d'enseignement**

Cours dialogué avec application

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Fiches de lecture et compilation appliquées au cas de mission de stage

Enquête terrain à partir du dossier « Global innovation in start-ups (innov-tech – CEL)

- **Bibliographie**

- DAVID A., HATCHUEL A., LAUFER R., Les nouvelles fondations des sciences de gestion, Presse des Mines, 2012
GAVARD-PERRET M-L., GOTTELAND D., HAON Ch., JOLIBERT A., Méthode de recherche en sciences de gestion : réussir son mémoire ou sa thèse, Edition Pearson
SAVALL H., ZARDET V., Recherche en sciences de gestion : approche qualimétrique, observer l'objet complexe, Economica, 2004
THIETART A.R., Méthode de recherche en management, 4 édition, Dunod
VAN CANPENHOUDT L., QUIVY R., Manuel de recherche en sciences sociales, 4^{ème} édition, Dunod, 2011

UE 5-1	LanSAD – ANGLAIS (LV1)					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 7		20	20	3	Anglais
Responsable du cours	Grégory MARTEEL Patrycja RENARD					
Chargé de TD	Grégory MARTEEL Patrycja RENARD					

- **Pré requis**

- **Objectifs du cours**

Amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) visant l'obtention d'une certification à la fin du semestre 3 de Master 2.

Travail sur des ressources thématiques en lien avec la formation et sur le développement professionnel dans le monde anglophone.

- **Contenu du cours**

Compétences délivrées : travail des 5 compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL) : compréhension orale, compréhension écrite, production orale en interaction, production orale en continu, production écrite. Niveau visé fin de Master : B2+.

Passage de la Certification CLES niveaux B1 ou B2 en M2 semestre 9.

Organisation pédagogique : le travail s'organise autour de 5 compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Entraînement sur des sujets de la Certification CLES niveaux B1 ou B2 en M2 semestre 9.

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2^e ou 3^e langues obligatoires ou en option obligatoire.

- **M1**

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre.

Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.**

Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Ecrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.**

En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une **note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.**

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Le niveau minimum requis en Master est le **niveau B2+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).**

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :
- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2 ;
- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.
Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année :
- les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves de l'UE (3 notes).

Déroulement des sessions 1 et 2 en M1

Compétences évaluées	SESSION 1		SESSION 1	SESSION 2	NOTES
	CE	PE*	<i>Épreuve de substitution</i>		
Pratique de la Langue écrite	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (40%)
Pratique de la Langue orale	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (40%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	délai supplémentaire	délai supplémentaire	TAG (20%)

* Dans la mesure du possible, les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants de M1 d'un même parcours. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

- **Bibliographie**

SEMESTRE 8

UE 6-1	MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE L'IA APPLIQUES AUX ACHATS A L'INTERNATIONAL					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 8	10	10	20	2	Français
Responsable du cours	Jamel GHARBI					
Chargé de TD	Jamel GHARBI					

- **Pré requis :**

- ◆ **Objectifs**

Proposer des clés de compréhension et des méthodes pour le management des systèmes d'information aux achats internationaux.

Doter d'un cadre de référence qui assure la pertinence, la cohérence et la performance de l'action.

Fournir à la fois un support de réflexion et une méthode d'action

- ◆ **Contenu du Cours**

Les TD se placent dans une optique résolument constructiviste et compréhensive.

Les enseignements s'articulent comme suit :

- Maitrise des grands projets de SI
- Industrialisation
- La globalisation des SI
- Offshore et SI

- ◆ **Modalités d'enseignement**

L'animation du TD fait alterner les démarches pédagogiques suivantes :

- . Apports méthodologiques ou opératoires,
- . Animation de débats,

L'objectif de cette complémentarité des techniques et de faciliter le savoir-faire d'itération entre prise de distance et capacité d'action.

- ◆ **Modalité de contrôle de connaissances et de compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
Examen :			
Etude de cas		1	
Oral :		1	
TOTAL			100,00

UE 6-2	MANAGEMENT DES APPROVISIONNEMENTS A L'INTERNATIONAL					
Niveau						
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 8	10	10	20	3	Français
Responsable du cours	Charlotte GBADOE					
Chargé de TD	Charlotte GBADOE					

◆ **Pré requis**

◆ **Objectifs généraux**

- Maîtriser les étapes du sourcing international et la notion de risque fournisseur
- Savoir organiser un appel d'offre à l'international et maîtriser l'analyse multicritère pour évaluer et comparer les offres

◆ **Contenu du cours**

Sourcing international : définition, étapes, prospection fournisseurs, gestion du risque fournisseurs

Appel d'offre à l'international : éléments à indiquer dans un appel d'offre, mise en place de critères d'analyses des offres

◆ **Modalités d'enseignement**

◆ **Modalités de contrôle de connaissances et de compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
Examen final		1	100
TOTAL			100,00

Bibliographie

Petit Philippe, Toute la fonction achat, DUNOD, 2016

Stéphane Canonne, Philippe Petit, La boîte à outils de l'acheteur, DUNOD, 2010

Wagenhausen et autres auteurs, Exporter, FOUCHER, 27ème édition

UE 7-1	SOURCING ET GESTION DES RELATIONS FOURNISSEURS A L'INTERNATIONAL					
Niveau						
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 8	10	10	20	3	Français
Responsable du cours	Tapio POTEAU					
Chargé de TD	Tapio POTEAU					

- ◆ **Pré requis**
- ◆ **Objectif du cours**

Sensibiliser les apprenants sur :

- Le rôle stratégique de la fonction achats à l'international au travers la gestion de la relation avec le fournisseur ;
- La position de la gestion de la relation fournisseur au niveau de la démarche du marketing achat et les stratégies de marketing achat à l'international

◆ **Contenu du cours**

L'enjeu de la gestion de la relation fournisseur au regard du marketing relationnel et du marketing des achats à l'international

Le positionnement de la gestion de la relation fournisseur par rapport aux métiers associés à la fonction achat : approvisionneur, acheteur et marketing achat

Les leviers et les bénéfices de la relation client / fournisseur

La recherche de fournisseur à l'international : critères d'évaluation et de choix

◆ **Modalités d'enseignement**

Cours dialogué

Echanges et discussions entre les apprenants et l'enseignant sur les concepts à maîtriser (apports théoriques)

Application :

Préparation et présentation d'un rapport portant sur les théories sous-tendant la gestion des relations entre partenaires d'affaires

◆ **Modalités de contrôle de connaissances et compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
Dossiers/groupe Théorie Application		1	100
TOTAL			100,00

◆ BIBLIOGRAPHIE

- ALLEAUME, A. (2013). La gestion de la relation fournisseur, dans « Achats pour non-spécialistes », p.121-143.
- BENOLLET, P. et KHEBIAN, J. (2019), « *Pro en achats* », Vuibert.
- FORTERRE, D., LAFARGE, c. (2013). Gérer le risque des achats à l'international, Dunod.
- BERLOT, J.-C. et BUSTAMANTE, J. L. (2016), « *L'Essentiel des achats* », Eyrolles.
- FERNANDES, V. (2007). gestion de la relation fournisseurs : étude des relations entre les modes de contrôle et les dimensions des transactions, *Comptabilité Contrôle Audit*, vol.2, n°13, p.53-74.
- ORUEZABALA, G. (2010). Achats à l'international : le paradoxe de l'utilisation d'une plateforme d'e-sourcing par une PMI, *Management & Avenir*, vol.4, n°34, p.145-161.

Niveau						
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 8	10	10	20	2	Français
Responsable du cours	Miguel ITTURA					
Chargé de TD	Miguel ITTURA					

◆ **Pré requis**

Aucun

◆ **Objectifs du cours :**

- Sensibiliser les étudiants aux achats publics éthiques et responsables aux regards des enjeux globaux
- Leur permettre de cerner les contours, l'esprit et les impacts
- Donner les clés propices à la mise en œuvre en situation réelle

Le contenu va s'appuyer sur des éléments informatifs, sur des outils d'animation pour illustrer les propos et sur des cas concrets pour susciter la réflexion des étudiants

◆ **Contenu du cours**

- Comprendre les enjeux, les éco-systèmes et le rôle des parties prenantes, au local et à l'international
- Assimiler les mécanismes permettant la sécurisation
- Connaître les acteurs facilitateurs et effets leviers

Plan du cours

- Les achats publics éthiques et responsables resitués dans les enjeux globaux
- Présentation des objectifs de développement durable
- L'économie sociale et solidaire, la responsabilité sociétale des entreprises et les nouveaux modèles économiques
- Les objectifs nationaux des achats publics responsables

- La mise en œuvre en situation concrète
- Les acteurs principaux
- Les dispositions réglementaires
- Les outils mobilisables
- Les indicateurs d'impact, sur les plans économiques, sociaux et écologiques

- Présentation à la conférence dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire

◆ **Modalités de contrôle de connaissances et de compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
Dossier/Cas		1	100
TOTAL			100,00

◆ **Bibliographie**

Les achats durables - 6 mai 2011 - Sandrine Grumberg

UE 8-1	MANAGEMENT ET NEGOCIATION INTERCULTURAL EN ACHATS
---------------	--

A L'INTERNATIONAL						
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 8		20	20	4	Français
Responsable du cours	Aristide CHAPALI					
Chargé de TD	Aristide CHAPALI					

- **Pré requis**
- **Objectifs du cours**

Faced with the globalisation of the economy, companies find themselves in a position where they need teams that are capable of dealing with all of the different representation systems that they are faced with. In this context, they need to understand and deal with the cultural differences with which they are confronted. Studies on multinationals report that the alterity of national value systems are problematic for management and marketing for a majority of them. The geographical dispersion of operations and the pluricultural nature of the relations to be managed (including employees, suppliers, clients, shareholders) often oblige the managers to re-think their organisation and communication styles.

In a world where borders are more and more blurred, it is essential to study the cultural differences to minimise the risks and maximise the conditions for success for international operations. To respond to this need, the course will explore the identification of sources of cultural difference and the understanding of the consequences of these differences on the functioning of business and more specifically on sales and negotiation operations.

- **Contenu du cours**

Chapitre 1 : Culture
 Chapitre 2 : Cross Cultural Communication
 Chapitre 3 : Cultural Forces and Sales Performance
 Chapitre 4 : International Negotiation and CAGE

- **Modalités d'enseignement**

Lectures, case studies, flipped classroom & roll play

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
ETUDE DE CAS		1	50,00
Examen terminal			
EXAMEN	3,00	1	50,00
TOTAL			100,00

- **Bibliographie**

John F. Tanner Jr., Earl D. Honeycutt Jr., Robert C. Erffmeyer, (2009), *Sales Management: Shaping Future Sales Leaders*, 1/e, Pearson Prentice Hall.
 Laurent Goulvestre (2012) *Les clés du savoir être interculturel*, Afenor éditions
 Nathalie Prime, Jean-Claude Usunier (2015), *Marketing International – Marchés, cultures et organisations*, 2/e, Pearson Fr

UE 8-2	COMMUNICATION ET NEGOCIATION INTERNATIONALES – LV2					
Niveau	Master 1					
Statut	Option espagnol					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 8		20	20	3	Espagnol
Responsable du cours	Sabine FLAHAUT					
Chargé de TD	Sabine FLAHAUT					

- **Pré requis**
- **Objectifs du Cours**
- **Contenu du cours**
- **Modalités d'enseignement**
- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
TOTAL			100,00

- **Bibliographie**

UE 8-2	COMMUNICATION ET NEGOCIATION INTERNATIONALES – LV2					
Niveau	Master 1					
Statut	Option allemand					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 8		20	20	3	Allemand
Responsable du cours	Jorg WILDAU					
Chargé de TD	Jorg WILDAU					

- **Pré requis**
- **Objectifs du Cours**
- **Contenu du cours**
- **Modalités d'enseignement**
- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
TOTAL			100,00

- **Bibliographie**

UE 9-1	LanSAD – ANGLAIS (LV1)					
Niveau	Master 1					
Statut	Obligatoire					
Code du cours	Période	CM	TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 8		20	20	3	Anglais
Responsable du cours	Grégory MARTEEL / Patrycja RENARD					
Chargé de TD	Grégory MARTEEL / Patrycja RENARD					

- **Pré requis**

- **Objectifs du cours**

Amélioration du niveau général de compétences en langues (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) visant l'obtention d'une certification à la fin du semestre 3 de Master 2.

Travail sur des ressources thématiques en lien avec la formation et sur le développement professionnel dans le monde anglophone.

- **Contenu du cours**

Compétences délivrées : travail des 5 compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL) : compréhension orale, compréhension écrite, production orale en interaction, production orale en continu, production écrite. Niveau visé fin de Master : B2+.

Passage de la Certification CLES niveaux B1 ou B2 en M2 semestre 9.

Organisation pédagogique : le travail s'organise autour de 5 compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Entraînement sur des sujets de la Certification CLES niveaux B1 ou B2 en M2 semestre 9.

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2^e ou 3^e langues obligatoires ou en option obligatoire.

- **M1**

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre.

Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.**

Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Ecrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.**

En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une **note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle**.

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Le niveau minimum requis en Master est le **niveau B2+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)**.

<p>Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2 ; - si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2. <p>Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves de l'UE (3 notes).

Déroulement des sessions 1 et 2 en M1

Compétences évaluées	SESSION 1		SESSION 1	SESSION 2	NOTES
	CE	PE*	<i>Épreuve de substitution</i>		
Pratique de la Langue écrite	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (40%)
Pratique de la Langue orale	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (40%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	délai supplémentaire	délai supplémentaire	TAG (20%)

* Dans la mesure du possible, les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants de M1 d'un même parcours. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

- **Bibliographie**

UE 10-1	STAGE & MEMOIRE					
Niveau	Master 1					
Statut						
Code du cours	Période		TD	Total	Crédits	Langue d'enseignement
	Semestre 8		1h/E	1h/E	10	Français
Responsable du cours	Tuteur enseignant					
Chargé de TD	Tuteur enseignant					

- **Pré requis**

Cours associé : UE 4.2 Méthodologie mémoire

Cours de la BULCO

Les cours du Master 1

- **Objectifs du Cours**

Développement de la dimension professionnelle de la formation par la mobilisation et l'application des enseignements au traitement des problèmes réels de l'entreprise

A cet effet, il est fortement recommandé aux étudiants d'étendre ou de rechercher le stage à l'étranger, le pays d'origine étant exclu (sauf exception après discussion avec l'équipe pédagogique) ou de trouver des entreprises positionnées à l'international.

- **Contenu du cours**

Il est fondé sur une mission qui résume l'ensemble des activités que l'étudiant effectuera durant le stage. Celle-ci alimente le mémoire de stage qui va être organisé autour d'une problématique tirée de la mission. Cette problématique est alimentée et argumentée par des données contextuelles, des contenus conceptuels et des modèles connus dans la littérature (modèles normatifs et prescriptifs).

La durée du stage est de 3 mois minimum (soit 420 heures min sur la base de 35h semaines) et de 5 mois maximum (22 août 2025 au plus tard)

Le guide du mémoire explique toutes les modalités du stage et du mémoire. Il intègre l'importance du projet professionnel.

Les soutenances auront lieu soit fin juin (session1), soit fin août (session 2). En tous les cas, les dates de soutenance et le planning de passage seront précisés.

- **Modalités d'encadrement**

Travaux personnels demandés :

Effectuer des études requises par les thèmes traités en termes de documentation académique et professionnelle.

- **Modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

Type de Contrôle	Durée	Nombre	Pondération
Contrôle continu			
soutenance			100
Note éliminatoire inf. 10/20			
TOTAL			100,00

La soutenance du mémoire de stage est soumise au respect du cahier des charges (voir cours de méthodologie du mémoire). Si ce cahier des charges n'est pas respecté, l'équipe pédagogique est en droit de refuser la soutenance. C'est donc un cas de défaillance.

- **Bibliographie**

Documents Annexes

Annexe 1

CONVENTIONS

Vous pouvez vous les procurer au bureau de Mme Vermersch après l'avoir saisi sur pstage. (<https://stages.univ-littoral.fr/>)

Il faut obligatoirement remplir des conventions de stage et les faire signer par l'entreprise, l'enseignant responsable de votre stage puis les ramener au bureau avec **une attestation de responsabilité civile vie privée** (document original) comportant les éléments suivants :

Nom et prénom de l'étudiant

Dates ou période de validité de l'attestation, couvrant la période de stage

L'avancement ou le retardement des dates initiales de stage, de même que leur prolongation doivent faire l'objet d'un avenant (à créer sur Pstage).

En cas d'interruption temporaire (maladie, ...) ou définitive du stage, il est impératif de le notifier par écrit **au secrétariat et à l'entreprise d'accueil**.

N'oubliez pas de signer vos conventions.

La mission doit obligatoirement être définie sur les conventions de stage.

Les conventions sont à rendre au secrétariat **signées par l'entreprise et l'enseignant** que vous aurez choisi pour la durée du stage.

Au total, il faut donc réunir quatre signatures : la signature de l'étudiant, de l'entreprise, de l'enseignant et du président de l'université.

Il faut compter **trois semaines de délai** pour la signature par le Président d'Université. N'attendez pas la dernière minute !

Vous ne pourrez pas commencer votre stage sans les conventions signées par les quatre parties.

La convention de stage ne pourra être validée si elle n'est pas accompagnée de l'attestation d'assurance responsabilité civile que l'on peut obtenir auprès des mutuelles étudiantes ou votre banque. Si le stage a lieu à l'étranger, il doit être mentionné dans l'attestation d'assurance que l'étudiant est également couvert pour un stage à l'étranger.

Avis important : les étudiants étrangers qui seront amenés à faire un stage dans leur pays d'origine sont considérés au regard du droit comme des étudiants français (car inscrits dans une université française), aussi l'attestation d'assurance responsabilité civile vie privée doit mentionner que l'étudiant est couvert pour un stage à l'étranger.